

Justificatif généré le 04/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 04/08/2022
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/624543
N° d'annonce : 624543

Aux termes d'un acte SSP en date à CRETEIL du 30/06/2022,
enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de BOBIGNY, le 22/07/2022, Dossier
2022 00015032, Référence 9304P61 2022 A 04258

La société DIJIPRINT FRANCE, SARL, au capital de 100 000 €, dont le siège social est 62-66
rue Louis Ampère – ZI des Chanoux 93330 NEUILLY SUR MARNE 503 331 118 RCS
BOBIGNY

A vendu à :

La société DFM, SAS, au capital de 105 000 €, dont le siège social est 13 rue Séjourné 94000
CRETEIL, 444 517 296 RCS CRETEIL

**La branche d'activité de bureautique (Vente, location et maintenance de matériels
d'impression, solutions de workflow)** exploité par le cédant au 62-66 rue Louis Ampère – ZI
des Chanoux 93330 NEUILLY SUR MARNE

Moyennant le prix principal de 700 000 € s'appliquant aux éléments incorporels

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Juillet 2022

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites à peine de forclusion dans les 10 jours de la
dernière en date des publications légales et seront reçues pour la correspondance chez Maître
Prosper SEBBAH, Avocat 56 rue Pergolèse 75116 PARIS et pour la validité chez DIJIPRINT
FRANCE 62-66 rue Louis Ampère – ZI des Chanoux 93330 NEUILLY SUR MARNE

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aell0bONx
<https://digitalisation.actulegales.fr/#aell0bONx>

